

Intitulé de l'UE	Droit public I
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Audrey HERNE	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit pénal	25h	Audrey HERNE
Droit public	25h	Frédérique PECRIAUX

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit pénal : 25h de théorie
Droit public : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Droit pénal : Français
Droit public : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics concernés ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais ◦ Déterminer les priorités

- S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
 - Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
 - Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de :

- d'analyser dans une situation pénale les principes généraux qui gouvernent le droit pénal.
- Situer et comprendre l'évolution étatique de notre pays
- d'adopter un positionnement critique

Contenu de l'AA Droit pénal

Définition du droit pénal (et aspects historiques), Sources du droit pénal et méthodologie de travail, Définition et particularités des « crimes » (articles 1 à 19), Définition et particularités des « délits » (articles 25 et 38), Définition et particularités des « contraventions » (article 28), Concepts de correctionnalisation et de contraventionnalisation, Eléments constitutifs des infractions (dol, dol spécial, éléments matériels, légalité), La loi pénale dans le temps (article 2) + prescription de l'action publique (articles 20 à 26 TPCPP), La loi pénale dans l'espace (articles 3 et 4, + articles 6 à 14 du TPCPP), Application du droit pénal aux personnes morales (articles 5 et 7bis), Calcul de la durée de la détention carcérale (article 30 + Loi du 20 juillet 1990 [Dét.pré/Arr Imm/Dét.pro] + loi du 13 mars 1973), Peines complémentaires (articles 31 à 34 et définition des crimes politiques/articles 35 à 37bis sanctions des sociétés), Surveillance électronique, peine de travail et probation (articles 37ter, 37quinquies, 37novies et loi du 30 juin 1964), Les confiscations (articles 42 à 43quater), condamnations civiles (articles 44 à 49) et frais de procédure (article 50)

Contenu de l'AA Droit public

- Le contexte institutionnel de l'activité juridique (notion d'Etat, Constitution, la question linguistique, les différentes réformes...)
- Caractéristiques propres au fédéralisme.

Méthodes d'enseignement

Droit pénal : cours magistral, approche par situation problème, approche déductive, étude de cas

Droit public : cours magistral, approche interactive, étude de cas

Supports

Droit pénal : syllabus, notes de cours

Droit public : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Droit pénal

- TULKENS, Fr. et VAN DE KERCKHOVE, M. « Introduction au droit pénal » éd. Story scientia, 2003.
- HENNAU, Chr. et VERHAEGEN, J. « Droit pénal général » Bruylant 1999.
- « Revue de droit pénal et de criminologie » éd. La charte, Mensuel.
- J. Messine, Droit pénal, volumes 1,2, P.U.B., 2004/2005
- D.VANDERMEERSCH, Eléments de droit pénal et de procédure pénale, éd. La charte, 2006
- TULKENS, Fr. et VAN DE KERCKHOVE, M. « Introduction au droit pénal » éd. Story scientia, 2003.
- HENNAU, Chr. et VERHAEGEN, J. « Droit pénal général » Bruylant 1999.
- « Revue de droit pénal et de criminologie » éd. La charte, Mensuel.
- J. Messine, Droit pénal, volumes 1,2, P.U.B., 2004/2005
- D.VANDERMEERSCH, Eléments de droit pénal et de procédure pénale, éd. La charte, 2015. KUTY, Fr., Principes généraux du droit pénal belge, I ; La loi pénale, éd. Larcier 2007
- Nathalie Collette -Bascqz, Manuel de droit pénal général, 3ème édition, éd. Anthémis, 2016, 656 p.
- D.Vandermeerch, le droit pénal et la procédure pénale, Édition de la Charte, Bruxelles, 2013

Ressources bibliographiques de l'AA Droit public

- Blaise P, Faniel J, Sägesser C, introduction à la Belgique fédérale, CRISP, 2014
- Arcq E, de Coorebyter V, Istasse C, Fédéralisme et confédéralisme, CRISP, 2012

- Ph. Dubois, Mon référentiel en institutions belges, ed. Erasme, 2015
- VERDUSSEN, M., La Constitution belge, éd. Le cri essai, 2004
- P. VANDERNOOT, J. SOHIER, Droit public, presses universitaires de Bruxelles, 2008
- A. GERLACHE, J. VANDE LANOTTE, M.UYTTENDAELE, S.BRACKE, G.GOEDERTIER, La Belgique pour débutants, La charte, 2009

-Xavier Mabille, Nouvelle histoire politique de la Belgique, CRISP, 2003

-Christian Behrendt, Frédéric Bouhon, *Introduction à la théorie générale de l'Etat*, éd. Larcier, 2008

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit pénal : 50% Droit public : 50%
Langue(s) d'évaluation	Droit pénal : Français Droit public : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Droit pénal :	
Examen écrit 100%	
Méthode d'évaluation de l'AA Droit public :	
Examen écrit 100%	

Année académique : **2019 - 2020**